

# ACCOMPAGNER LES PERSONNES LGBTI+ DANS L'ESR

RECOMMANDATIONS À DESTINATION DU MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

## Outiller efficacement les établissements

- Mettre à jour l'édition 2021 du guide "Lutter contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ dans l'enseignement supérieur et la recherche" du MESR.
- Diffuser une campagne de communication contre les LGBTI+phobies dans l'ESR co-créée avec des associations concernées
- Mettre à disposition de l'ensemble des établissements du supérieur des ressources gratuites pour favoriser l'inclusion des personnes LGBTI+ (exemples : badges avec les pronoms, affiches, liste de partenaires, flyers informatifs, etc.)
- Mettre à disposition des centres de santé du matériel de prévention contre les violences LGBTI+phobes gratuitement.

## Consolider les cellules d'écoute

- Renforcer les moyens humains des cellules d'écoute.
- Former les membres des cellules d'écoute à la lutte contre et au décryptage des situations de LGBTI+phobies.
- Mettre à disposition des personnes écoutantes des fiches de bonnes pratiques dans le cadre de l'écoute de personnes LGBTI+ (notamment sur la transphobie, les enjeux d'outing, les circonstances aggravantes, etc.)
- Mettre à disposition des fiches d'entraide avec les associations LGBTI+ nationales et de contacts locaux pour les personnes LGBTI+.

## Généraliser et rendre obligatoires les formations

- Formation obligatoire et systématique des membres des gouvernances et directions des établissements par des associations ou des professionnels.
- Formation obligatoire des membres des sections disciplinaires aux circonstances aggravantes que constituent les violences systémiques contre les personnes LGBTI.
- Inclure dans la formation des associations étudiantes un rappel des obligations légales et des risques encourus par les associations, ainsi qu'un point sur la posture d'allié·es.
- Formation des encadrant·es / enseignant·es incluant des données sur les plus forts risques d'échec scolaire / universitaire des personnes LGBTI.
- Formation spécifique des personnels RH, gestionnaires de scolarité et des services informatiques rappelant les obligations légales des employeur·euses, des administrations, et des établissements universitaires.
- Formation obligatoire des membres des centres de santé universitaires
- Formation des équipes en charge de la communication sur la communication inclusive et diversifiée concernant les personnes LGBTI+

## Accompagner les personnes trans

- Intervenir efficacement et tangiblement auprès des fournisseurs de logiciels RH et de gestion de scolarité pour une réelle facilitation de l'utilisation du prénom d'usage.
- Intervenir sur les logiciels et formulaires pour masquer et/ou supprimer les mentions "madame/monsieur" et "père/mère" et les remplacer par l'autodétermination du genre (ajouter les options : non binaire, ne se prononce pas / le pronom iel) et des termes neutres (parent 1, parent 2).
- Accompagner et outiller les personnels des centres de santé dans le cadre du suivi de personnes en transition médicale/hormonale.
- Communiquer explicitement sur les positions du MESR concernant la lutte contre la transphobie.